



*Compte rendu de*

## ***Atelier de consolidation de la recherche pour la santé au Mali***

**Bamako, les 27, 28 et 29 septembre 2011, Salle de Conférences INRSP**

## **Compte – rendu de l’Atelier Du 27 au 29 septembre 2011 Bamako, Mali**



## Institutions organisatrices

Ministère de la Santé du Mali

Conseil sur la recherche en santé pour le développement (Council on Health Research for Development ou COHRED)

Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS)

Institut National de Recherche en Santé Publique (INRSP)

## Mots clés

Recherche pour la santé, Politique Nationale de Recherche pour la Santé, Plan d'action 2011 -2012, Mali, Ministère de la Santé, Définition des priorités, Cartographie, Politique, Processus décisionnel, Compte-rendu, Réunion, Atelier

## Droit d'auteur et utilisation raisonnable

Nous sommes heureux de proposer ce compte-rendu gratuit disponible sur le site

<http://www.sante.gov.ml>

Vous pouvez librement partager, copier, diffuser et transmettre ce document sous réserve du respect des conditions suivantes :

- ✚ L'attribution de ce document doit être effectuée selon les conditions indiquées par l'auteur.
- ✚ Ce document ne peut être utilisé à des fins commerciales.
- ✚ Ce document ne peut en aucun cas faire l'objet de modifications, transformations ou ajouts.
- ✚ Pour toute réutilisation ou diffusion de ce document, vous devez mentionner Clairement ses conditions d'autorisation au moyen d'un lien vers la page web suivante : <http://www.sante.gov.ml>
- ✚ Chacune des conditions susmentionnées peut être modifiée avec l'autorisation du détenteur du droit d'auteur.
- ✚ La présente licence n'affecte ou ne limite en aucun cas les droits moraux de l'auteur.

## Remerciements

Le soutien financier de l'Atelier a été assuré par le Programme spécial de recherche et de formation sur les maladies tropicales (TDR) coparrainé par l'UNICEF, le PNUD, la Banque Mondiale et l'OMS. Cet atelier a donné lieu à un plan d'action stratégique qui sera mis en Œuvre dans le cadre du Budget du Ministère de la Santé du Mali avec l'appui des Partenaires Financiers et Techniques SPTF y compris le Centre de recherches pour le développement international du Canada (CRDI), l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS); l'assistance technique a été assurée par le Conseil de la recherche en santé pour le développement (COHRED).

Nous adressons tout particulièrement nos remerciements à l'ensemble des participants et aux rapporteurs pour leur participation enthousiaste.

Ce compte-rendu d'atelier sur la consolidation de la recherche pour la santé au Mali s'appuie sur le travail du rapporteur, sous la supervision du groupe de facilitateurs du Ministère de la Santé du Mali.

## Table des matières

C'est dans le du renforcement du système de recherche en santé et particulièrement de la mise en œuvre de la politique de la recherche en santé et son plan stratégique qu'un atelier national a été organisé par le Ministère de la Santé appuyé par l'Organisation Ouest Africaine de Santé et le Conseil de la Recherche en Santé pour le Développement à travers le soutien financier du Centre de Recherche pour le Développement International (Canada). L'atelier s'est déroulé du 27 au 29 septembre 2011 à l'Institut National de Recherche en Santé Publique et avait pour objectifs, la consolidation des acquis mais de façon spécifique, (i) l'élaboration et la validation d'un plan d'action 2011 – 2013, tiré du Plan stratégique national, (ii) la finalisation de la cartographie des institutions nationales impliquées dans la recherche en santé, (iii) la définition du rôle et de la composition du comité national de coordination de la recherche en santé au Mali. .... 6

L'atelier a enregistré la participation de l'OOAS, de COHRED et de plusieurs institutions de recherche impliquées dans la recherche en santé venant de différents départements ministériels. Au total, 65 participants ont participé aux assises de cet atelier..... 6

Introduction ..... 7

1. Objectifs de l'Atelier..... 7

2. Résultats attendus ..... 7

3. Cérémonie d'ouverture ..... 7

4. Méthodologie utilisée ..... 8

5. Contenu des sessions ..... 8

6. Travaux de groupe : ..... 8

7. Débats ..... 8

8. Conclusion :..... 8

9. Résolutions de l'Atelier : ..... 8

10. Cartographie des Institutions de recherche pour la Santé au Mali ..... 10

11. Annexes..... 11

## Liste des sigles et acronymes

<b>ACDI</b>	: Agence Canadienne pour le Développement
<b>AFD</b>	: Agence Française pour le Développement
<b>ANEH</b>	: Agence Nationale d'Evaluation des Hôpitaux
<b>ANSSA</b>	: Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments
<b>ANTIM</b>	: Agence Nationale de Télésanté et d'Informatique Médicale
<b>CADD</b>	: Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
<b>CCRS</b>	: Conseil de Coordination pour la Recherche pour la santé
<b>CHU GT</b>	: Centre Hospitalier Universitaire Gabriel Touré
<b>CHU IOTA</b>	: Centre Hospitalier Universitaire Institut d'Ophtalmologie Tropicale d'Afrique
<b>CHU OS</b>	: Centre Hospitalier Universitaire d'Odontostomatologie
<b>CHU PG</b>	: Centre Hospitalier Universitaire Point G
<b>CICM</b>	: Centre d'Infectiologie Charles Mérieux
<b>CM</b>	: Chargé de Mission
<b>CNAM</b>	: Centre National d'Appui à la lutte contre la Maladie
<b>CNESS</b>	: Comité National d'Ethique en Santé et les Sciences de la vie
<b>CNTS</b>	: Centre National de Transfusion Sanguine
<b>COHRED</b>	: Conseil de la Recherche en Santé pour le Développement
<b>CPS</b>	: Cellule de Planification et de Statistique
<b>CRDI</b>	: Centre de Recherche pour le Développement International
<b>CREDOS</b>	: Centre de Recherche d'Etude et de Documentation sur la Survie de l'enfant
<b>CRLD</b>	: Centre de Recherche et de Lutte contre la Drépanocytose
<b>CS</b>	: Conseiller Spécial
<b>CSCOM</b>	: Centre de Santé Communautaire
<b>CSRéf</b>	: Centre de Santé de Référence
<b>CT</b>	: Conseiller Technique
<b>DFM</b>	: Direction des Finances et du Matériel
<b>DNESRS</b>	: Direction Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
<b>DNPSES</b>	: Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire
<b>DNS</b>	: Direction Nationale de la Santé
<b>DNSI</b>	: Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
<b>EDSM</b>	: Enquête Démographique et de Santé du Mali
<b>EPA</b>	: Etablissement Public à caractère Administratif
<b>EPH</b>	: Etablissement Public Hospitalier
<b>EPSTC</b>	: Etablissement Public à caractère Scientifique Technologique et/ou Culturel
<b>FAST</b>	: <a href="#">Faculté des Arts Sciences et Techniques</a>
<b>FMPOS</b>	: Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odontostomatologie
<b>HCNLS</b>	: Haut Conseil National de Lutte contre le SIDA
<b>IAPRESS</b>	: Institut Africain de Formation en Pédagogie Recherche et Evaluation en Science de la Santé
<b>IER</b>	: Institut d'Economie Rurale
<b>INERGG</b>	: Institut National d'Etudes et de Recherches en Géro- Gériatrie
<b>INFSS</b>	: Institut National de Formation en Science de la Santé
<b>INFTS</b>	: Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
<b>INRSP</b>	: Institut National de Recherche en Santé Publique
<b>INSTAT</b>	: Institut National de Statistique
<b>IPR/IFRA</b>	: Institut Polytechnique Rural/Institut de Formation et de Recherche Appliquée
<b>IRD</b>	: Institut de Recherche pour le développement
<b>ISFRA</b>	: Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée
<b>ISH</b>	: Institut des Sciences Humaines
<b>LBMA</b>	: Laboratoire de Biologie Moléculaire Appliquée
<b>LCV</b>	: Laboratoire Central Vétérinaire
<b>LNE</b>	: Laboratoire National des Eaux
<b>LNS</b>	: Laboratoire National de la Santé
<b>MA</b>	: Ministère de l'Agriculture
<b>MDSPA</b>	: Ministère du Développement Social et des Personnes Agées
<b>MEE</b>	: Ministère de l'Energie et de l'eau
<b>MEP</b>	: Ministère de l'Élevage et de la Pêche
<b>MESRS</b>	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
<b>MFEF</b>	: Ministère de la Femme de l'Enfant et de la Famille
<b>MRTC</b>	: Medical Research and Training Center
<b>MS</b>	: Ministère de la Santé
<b>OMD</b>	: Objectif du Millénaire pour le Développement

<b>OMS</b>	: Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>OOAS</b>	: Organisation Ouest Africaine de Santé
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>PNLE</b>	: Programme Nationale de Lutte pour la promotion de l'Enfant
<b>PNRS</b>	: Politique Nationale de Recherche pour la Santé
<b>PTF</b>	: Partenaire Technique et Financier
<b>RGPH</b>	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SERFO</b>	: Centre de Formation sur la tuberculose et le SIDA
<b>SLIS</b>	: Système Local d'Information Sanitaire
<b>TDCI</b>	: Troubles Dus à la Carence en Iode
<b>UE</b>	: Union Européenne

## Résumé

C'est dans le cadre du renforcement du système de recherche en santé et particulièrement de la mise en œuvre de la politique de la recherche en santé et son plan stratégique qu'un atelier national a été organisé par le Ministère de la Santé appuyé par l'Organisation Ouest Africaine de Santé et le Conseil de la Recherche en Santé pour le Développement à travers le soutien financier du Centre de Recherche pour le Développement International (Canada). L'atelier s'est déroulé du 27 au 29 septembre 2011 à l'Institut National de Recherche en Santé Publique et avait pour objectifs, la consolidation des acquis mais de façon spécifique, (i) l'élaboration et la validation d'un plan d'action 2011 – 2013, tiré du Plan stratégique national, (ii) la finalisation de la cartographie des institutions nationales impliquées dans la recherche en santé, (iii) la définition du rôle et de la composition du comité national de coordination de la recherche en santé au Mali.

L'atelier a enregistré la participation de l'OOAS, de COHRED et de plusieurs institutions de recherche impliquées dans la recherche en santé venant de différents départements ministériels. Au total, 65 participants ont participé aux assises de cet atelier.

Au terme des assises, l'atelier a atteint les objectifs fixés. Un plan d'action 2011 – 2013 a été adopté avec un chronogramme et un budget y afférent. La cartographie des institutions de recherche en santé a été mise à jour. Un projet de texte portant création et déterminant les rôles et la composition du comité national de coordination de la recherche en santé a été élaboré.

En termes d'étapes suivantes, il s'agit de faire adopter le projet de texte du comité et de nommer ses membres, d'organiser une table ronde pour boucler le financement du plan d'action 2011 – 2013, de mettre en œuvre le plan et d'en assurer le suivi.

## Introduction

Dans le cadre d'une démarche groupée de renforcement des systèmes nationaux de recherche pour la santé des pays d'Afrique de l'Ouest, l'Organisation Ouest Africaine de Santé (OOAS), le Conseil de la Recherche en Santé pour le Développement/Council on Health Research for Development (COHRED) et le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada subventionnent dans le cadre d'un projet quatre pays de 2011 à 2013 à savoir : le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée Bissau et le Mali. Concernant le Mali, une Politique Nationale de Recherche pour la Santé, assortie d'un plan stratégique a été adoptée par le gouvernement. Un plan d'action a été proposé lors de l'atelier de Dakar du 16 au 18 mars 2011. Pour la validation et la mise en œuvre de ce plan d'action de recherche en santé du Mali, conformément à la politique nationale et au plan stratégique de recherche en santé, il apparaît nécessaire, d'impliquer toutes les structures de recherche en santé afin de fédérer toutes les énergies et de mettre en place une structure nationale représentative de coordination des activités de recherche en santé. Cet Atelier a donc été organisé pour répondre à ces questions.

### 1. Objectifs de l'Atelier

Les objectifs de l'atelier étaient de :

- Valider le plan d'action ;
- Identifier les activités prioritaires ;
- Etablir un chronogramme des activités du plan ;
- Elaborer un budget ;
- définir le rôle et la composition du Comité de coordination de la recherche en santé au Mali ;
- Mettre à jour la cartographie des institutions de recherche du Mali.

### 2. Résultats attendus

Les résultats attendus de l'atelier étaient :

- Le plan d'action est validé;
- Les activités prioritaires sont identifiées;
- Le chronogramme des activités du plan est élaboré;
- Le budget est élaboré ;
- Le rôle et la composition du Comité de Coordination de la recherche sont définis;
- La cartographie des institutions de recherche est mise à jour.

### 3. Cérémonie d'ouverture

Le Pr FLABOU BOUGOUDOGO, Directeur de l'Institut National de Recherche en Santé Publique (INRSP) dans son discours, a souhaité au nom du personnel de l'INRSP et en son nom propre, la bienvenue au sein de son institution et remercié les participants pour leur présence. Il a signalé la présence à cet atelier, de l'OOAS à travers Dr SOMBIE Issiaka et le COHRED à travers le Pr. Gabriela MONTORZI pour accompagner le Mali dans le renforcement de son système de recherche pour la santé. Il signala que c'est un honneur pour le Mali de les accueillir dans cette salle de conférence dans le cadre de cet atelier de Renforcement du Système National de Recherche pour la Santé au Mali. Nous mesurons la portée de cet événement dans le développement de la recherche dans notre pays à souligner le Pr BOUGOUDOGO. Il rappela que les stratégies de santé publique et de soins au 21<sup>ème</sup> siècle sont basées sur des évidences scientifiques (les bases factuelles), que l'expérience des pays développés et des pays émergents montre qu'investir dans la recherche scientifique et l'innovation technologique, c'est assurer l'avenir aux plans, santé, politique, économique, social et culturel. A l'instar des autres pays d'Afrique le Mali se doit donc de maîtriser la science et la technologie, comme outils de son développement. Conscient de cette importance de la recherche, le 1<sup>er</sup> Congrès des Hommes de Science en Afrique tenu à Brazzaville en 1987 sous les auspices de l'OUA, s'était fixé comme objectif général : la mobilisation de la communauté scientifique africaine pour le développement de l'Afrique. Il est toujours d'actualité quand on sait aujourd'hui encore, les défis en la matière sont nombreux. C'est pourquoi les pays africains ont décidé d'accorder 1% de leur PIB à la recherche. Aujourd'hui, ce taux est loin d'être atteint par nos pays.

Cet atelier financé par l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) nous permettra de façon générale de renforcer la mise en œuvre du plan d'action et de mettre en place le comité de coordination des activités de recherche en santé au Mali.

De façon spécifique, les participants devront identifier les activités prioritaires, définir la composition et le rôle du comité de coordination de la recherche en santé au Mali et élaborer le chronogramme des activités prioritaires et le budget y afférent.

D'ores et déjà, l'espoir est permis à travers le plaidoyer au niveau international depuis le forum mondial de Mexico en 2004 et la résolution n° 5834 de l'OMS en 2005. La conférence d'Alger et le Forum ministériel mondial sur la recherche pour la santé de Bamako en 2008 confortent cette tendance.

Selon le Conseil Technique du ministère de la santé Dr COULIBALY Ibrahima, représentant le ministre, l'engagement du Mali est à la mesure des besoins auxquels nous faisons face et parmi lesquels on peut citer : le poids des maladies endémiques (paludisme, tuberculose, VIH-SIDA), des urgences de santé publique comme les virus émergents (fièvres hémorragiques, H1N5, H1N1), des épidémies liées aux changements climatiques et des maladies chroniques (cancers, Hypertension Artérielle, Diabète etc....)

Un système de recherche performant est la meilleure approche de prédiction, de prévention et de gestion des ces pathologies.

C'est sur la conviction intime et personnelle qu'investir dans la recherche, notamment dans la recherche pour la santé, c'est investir dans le développement socioéconomique durable que Dr COULIBALY I déclare ouvert l'atelier national sur la recherche pour la santé au Mali.

#### **4. Méthodologie utilisée**

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux se sont déroulés sous forme de Sessions au cours desquelles six (06) présentations ont été faites suivies de discussions. Puis les travaux se sont poursuivis dans deux groupes différents, l'un ayant travaillé sur le plan d'actions de recherche et la cartographie des institutions de recherche et l'autre sur le rôle et la composition du Comité de coordination de la recherche pour la santé. Les travaux de groupes ont été suivis de plénières où les résultats des groupes ont été présentés et discutés.

#### **5. Contenu des sessions**

Au cours des sessions, les présentations suivantes ont été faites :

- ✓ la politique nationale de recherche en santé par le Dr. Amara Chérif TRAORE ;
- ✓ Le plan stratégique de recherche en santé par le Pr. Flabou BOUGOUDOGO ;
- ✓ Le plan d'action de recherche en santé par Pr. Gaoussou KANOUTE ;
- ✓ le rapport de l'Atelier de Dakar par le Pr. Gabriela MONTORZI ;
- ✓ Les Priorités/perspectives de la recherche pour la santé au Mali par le Pr. Mamadou .STRAORE ;
- ✓ l'OOAS par le Dr. Issiaka SOMBIE ;
- ✓ la cartographie des institutions de recherche au Mali par les Pr. Gaoussou KANOUTE et Flabou BOUGOUDOGO.

#### **6. Travaux de groupe :**

Ces travaux ont permis d'élaborer un plan d'action 2011- 2013 (**voir Annexe 4**) assorti de chronogramme et de coûts, de mettre à jour la cartographie des institutions de recherche du Mali et d'élaborer un projet de texte portant création, mission et composition du comité de Coordination de la recherche pour la santé au Mali (**voir Annexe 5**).

Puis les participants ont élaboré et adopté les résolutions de l'atelier.

#### **7. Débats**

Au terme des présentations ci-dessus citées et des travaux de groupe, des débats fructueux ont été menés permettant de mieux préciser certains aspects, de renforcer d'autres, et également de faire la mise à jour de la carte des institutions de recherche au Mali.

#### **8. Conclusion :**

L'Atelier sur la consolidation de la recherche pour la santé s'est bien déroulé, les objectifs fixés ont été atteints. Les participants venant de différents départements ministériels se sont pleinement engagés, montrant ainsi que la recherche pour la santé n'est pas l'apanage du seul département de la santé, mais que cette recherche est multi sectorielle et multi disciplinaire. La mise en œuvre du plan et des recommandations issues de cet atelier renforceront sans nul doute le système de recherche pour la santé au Mali.

#### **9. Résolutions de l'Atelier :**

L'an 2011 et les 27, 28 et 29 septembre 2011 se sont tenues dans la salle de conférences de l'Institut National de Recherche en Santé Publique les assises de l'Atelier de consolidation de la recherche pour la santé au Mali.

La finalité de l'Atelier était de renforcer le système de recherche pour la santé du Mali.

L'objectif général était de consolider le plan d'action 2011 – 2013 et d'élaborer un projet de texte de création du Comité National de Coordination des activités de recherche pour la santé.

Les représentants de plusieurs départements ministériels et d'institutions de recherche ont participé à cet atelier. Il a été noté également la participation de Partenaires Financiers et Techniques à savoir, l'OMS, la Coopération Espagnole, l'Organisation Ouest Africaine de Santé (OOAS) et Council Health Research for Development (COHRED).

#### **Nous participants,**

##### **Félicitons :**

- l'engagement des autorités du Mali à renforcer le système national de recherche pour la santé au bénéfice du développement durable ;
- l'engagement de l'OOAS et de COHRED à soutenir le renforcement des systèmes de recherche pour la santé des pays de l'Afrique de l'Ouest ;
- la collaboration, sectorielle et multisectorielle au bénéfice de la recherche pour la santé ;

##### **Encourageons :**

- la collaboration nationale et internationale au bénéfice de la recherche pour la santé ;

**Réaffirmons,** notre engagement à promouvoir la recherche pour la santé aux fins de l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement ;

**Conscients,** de l'insuffisance des dépenses de la santé en général, et de celles allouées à la recherche pour la santé en particulier ;

**Compte tenu**, des efforts importants fournis par l'Etat, les Communautés et les Partenaires Techniques et Financiers ;

**Considérant** les engagements politiques pris à la conférence ministérielle sur la recherche pour la santé dans la région africaine à Alger le 26 juin 2008 ;

**Considérant** l'adoption de la déclaration d'Alger sur la recherche pour la santé par la région Africaine à Yaoundé en Septembre 2008 ;

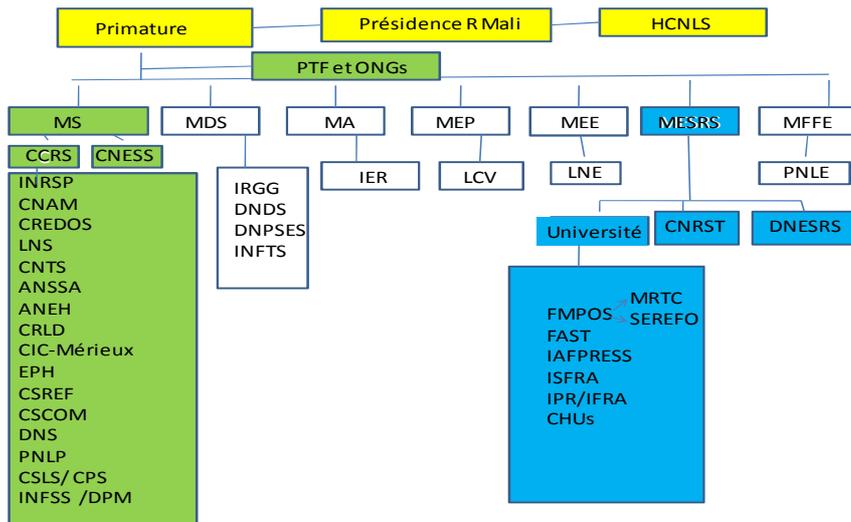
**Considérant** les engagements des pays au forum ministériel mondial sur la recherche pour la santé en novembre 2008 à Bamako ;

**Recommandons :**

1. l'affectation à la recherche pour la santé et au renforcement des capacités dans ce domaine des 2% au moins des dépenses nationales de santé et investir davantage dans la recherche pour améliorer les systèmes de santé ;
2. le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des 5% de l'aide extérieure destinée aux programmes de santé au bénéfice de la recherche pour la santé ;
3. la mobilisation effective des ressources allouées à la recherche pour la santé;
4. la validation du plan d'action 2011-2013 par le Ministère de la Santé ;
5. la mise en place et le fonctionnement du Comité de coordination de la recherche pour la santé ;
6. le renforcement du Comité National d'Ethique pour la Santé et les Sciences de la vie (CNESS) afin de promouvoir l'éthique et de renforcer la confiance du public dans la recherche
7. le renforcement de la collaboration au plan national, sous régional et international de même que le partenariat bi et multilatéral ;
8. l'implication de la diaspora intellectuelle dans la recherche pour la santé.
9. La création de la maison de la recherche et l'allocation de ressources pour son fonctionnement.

**Les Participants**

## 10. Cartographie des Institutions de recherche pour la Santé au Mali



## 11. Annexes

### Annexe 1 : Termes de Référence de l'Atelier

 <h1 style="text-align: center;">Ministère de la Santé</h1>  <p style="text-align: right;"><a href="http://www.sante.gov.ml">www.sante.gov.ml</a></p>	
<p><i>Termes de référence</i></p> <p><b>Atelier de consolidation de la recherche en santé au Mali</b></p> <p><b>Bamako, les 27, 28 et 29 septembre 2011 Salle de Conférences de l'INRSPP</b></p>	
<p><b>Contexte et justification</b></p> <p>Dans le cadre d'une démarche groupée de renforcement des systèmes nationaux de recherche pour la santé des pays d'Afrique de l'Ouest, l'OOAS, le COHRED et le CRDI dans le cadre d'un projet subventionné quatre pays de 2011 à 2013 à savoir : le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée Bissau et le Mali. Concernant le Mali, une Politique Nationale de Recherche pour la Santé, assortie d'un plan stratégique a été adoptée par le gouvernement. Un plan d'action a été proposé lors de l'atelier de Dakar du 16 au 18 mars 2011. Pour la validation et la mise en œuvre du plan d'action de recherche en santé au Mali, conformément à la politique nationale et au plan stratégique de recherche en santé, il apparaît nécessaire, d'impliquer toutes les structures de recherche en santé afin de fédérer toutes les énergies et de mettre en place une structure nationale représentative de coordination des activités de recherche en santé.</p>	
<p><b>Finalité de l'atelier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le système de recherche en santé au Mali</li> </ul> <p><b>Objectifs généraux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolider le plan d'action</li> <li>- Mettre en place le comité de coordination des activités de recherche en santé au Mali</li> </ul>	<p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valider le plan d'action ;</li> <li>- Identifier les activités prioritaires ;</li> <li>- Mettre en place un Comité de coordination de la recherche en santé au Mali ;</li> <li>- Etablir un chronogramme des activités du plan ;</li> <li>- Elaborer un budget</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plan d'action est validé;</li> <li>- Les activités prioritaires sont identifiées;</li> <li>- Le comité de coordination de la recherche en santé au Mali est mis en place;</li> <li>- Le chronogramme des activités du plan est élaboré;</li> <li>- Le budget est établi</li> </ul>	<p><b>Participants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Nationaux : (50)</b> INRSPP, CNAM, CREDOS, LNS, CNTS, ANEH, ANTIM, CICM, DNS, DPM, PNL, INFSS, CPS, ANSSA, CRLD, CSLS, DNDS, DNPSES, INFTS, INERGG, IER, LCV, LNE, CNRST, DNESRS, FMPOS, MRTC, SEREFO, FAST, IAFPRESS, ISFRA, IPR/IFRA, CHU (KATI, PONT G, GABRIEL TOURE, CHUOS, IOTA, Hôpital du Mali), PNLE, CADD, CNEISS</li> <li>- <b>Etrangers : (2)</b> OOAS, COHRED,</li> </ul>
<p><b>Documents utilisés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La politique nationale de recherche en santé ;</li> <li>- Le plan stratégique du système national de santé ;</li> <li>- Le projet de plan d'action ;</li> </ul>	<p><b>Méthode de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposés discussions.</li> <li>- Travaux de groupe et mise en commun.</li> <li>- Modération</li> </ul>

# AGENDA

**Mardi, 27 septembre 2011 (Modérateur : Pr. Boubacar CISSE)**

- 9h00 – 9h30 Accueil des participants,
- 9h30-9h45mn Arrivée de son Excellence Madame le Ministre de la Santé
- 9h 45- 10h00 Mot de Bienvenue du Directeur Général de l'INRSP
- 10h- 10h15 Discours d'ouverture de son Excellence Madame le Ministre de la Santé
- 10h15-10h30 Suspension et Pause café
- 10h30-10h45 Formalités administrative, présentation des participants et de l'agenda
- 10h45-11h15 Session 1 « présentation de la politique nationale de recherche en santé », *Dr. Amara Chérif TRAORE*
- 11h15-11h45 Session 2 « présentation du plan stratégique de recherche en santé », *Pr. Flabou BOUGOUDO*
- 11h45-12h15 Session 3 « présentation du plan d'action de recherche en santé », *Pr. Gaoussou KANOUTE*
- 12h15-12h45 Session 4 « présentation du rapport de l'Atelier de Dakar », *Pr. Gabriela MONTORZI*
- 12h45-13h15 Session 5 « Priorités/perspectives de la recherche pour la santé au Mali », *Pr. Mamadou .STRAORE*
- 13h15-13h30 Session 6 « Présentation de l'OOAS », *Dr. Issiaka SOMBIE*
- 13h30-14h30 Pause Déjeuner
- 14h30-16h00 Session 7 « Débats sur les différentes présentations »

**Mercredi, 28 septembre 2011 (Modérateur : Dr. Issiaka SOMBIE Responsable Recherche/OOAS)**

- 9h00-9h30 présentation et adoption du rapport du Jour 1
- 9h30 – 10h présentation de la méthodologie de travail et constitution de deux groupes de travail
- 10h-10h20 Pause café
- 10h20 – 13h30 travaux de groupes
- 13h30-14h30 Pause Déjeuner
- 14h30-16h30 travaux de groupes

**Jeudi, 29 septembre 2011 (Modérateur : Dr. Ousmane TOURE Secrétaire Général du Ministère de la Santé)**

- 9h00-10h « Travaux de groupes »
- 10h-10h15 Pause café
- 10h15-12h30 « Présentation et adoption des travaux de groupes »
- 12h30-13h30 « Rédaction des résolutions de l'Atelier »
- 13h30-14h00 « adoption des résolutions de l'atelier »
- 14h00-14h30 Cérémonie de clôture, Photo de groupe et remise des CD-Rom de l'atelier aux participants
- 14h30 Pause déjeuner

### **Annexe 3 : Liste des participants et structures invités à l'Atelier**

#### **Ministère de la Santé :**

Institut National de Recherche en Santé Publique  
Centre National d'Appui à la lutte contre la Maladie  
Centre de Recherche d'Etudes et de Documentation pour la Survie de l'Enfant  
Laboratoire National de la Santé  
Centre National de Transfusion Sanguine  
Agence Nationale d'Evaluation des Hôpitaux  
Agence Nationale de Télémédecine et d'Informatique Médicale  
Centre d'Infectiologie Charles Mérieux  
Direction Nationale de la Santé  
Direction de la Pharmacie et du Médicament  
Programme National de Lutte contre le Paludisme  
Institut National de Formation en Sciences de la Santé  
Cellule de Planification et de Statistique  
Agence Nationale de Sécurité Sanitaire des Aliments  
Centre de Recherche et de Lutte contre la Drépanocytose  
Cellule Sectorielle de Lutte contre le SIDA  
Programme National de Lutte contre  
Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration  
Comité National d'Etique en Santé et en Sciences de la vie  
Inspection de la Santé  
Direction des Finances et du Matériel

#### **Ministère du Développement Social et de l'Economie Solidaire :**

Direction Nationale du Développement Social  
Direction Nationale Protection Sociale et de l'Economie Solidaire  
Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
Institut National d'Etudes et de Recherche en Géronto Gériatrie

#### **Ministère de l'Agriculture :**

Institut Economie Rurale

#### **Ministère de l'Elevage et de la Pêche :**

Laboratoire Central Vétérinaire

#### **Ministère de l'Energie et de l'Eau :**

Laboratoire National de l'Eau

#### **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :**

Centre National de Recherche Scientifique et Technologique  
Direction Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto Stomatologie  
Malaria Research and Training Center  
Centre de Formation et de Recherche sur la Tuberculose et le SIDA (SEREFO)  
Faculté des Arts Sciences et Techniques  
Institut Africain de Formation en Pédagogie de Recherche et d'Evaluation en Sciences de la Santé  
Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée  
Institut Polytechnique Rural/Institut de Formation et de Recherche Appliquée  
Centre Hospitalier Universitaire (KATI, PONT G, GABRIEL TOURE, CHUOS, IOTA, Hôpital du Mali), PNLE, CADD, CNESS

#### **Autres :**

Organisation Ouest Africaine de Santé  
Council On Health Research for Developpement  
OMS/Bamako  
UNICEF  
USAID  
Coopération Canadienne  
AFD  
Coopération Suisse  
Union Européenne

la coopération néerlandaise, Belge, Canadienne, le CRDI et l'IRD.

**Personnes Ressources :**

Dr. Ousmane TOURE Secrétaire Général/MS

Dr. Ibrahima COULIBALY CT/MS

Dr. Modibo DIARRA CT/MS

Pr. Boubacar CISSE

Pr. Mamadou KOUMARE

Pr. Ogobara DOUMBO MRTC

Pr. Flabou BOUGOUDO INRSP

Pr. Gaoussou KANOUTE ISFRA

Pr. Ousmane DOUMBIA DPM

Dr. Amara Cherif TRAORE

Pr. Mamadou Soukalo TRAORE FMPOS

Pr. Anatole TOUNKARA FMPOS

Pr. Samba Ousmane SOW CNAM

Dr. Hubert BALIQUE CS/MS

Dr. Ousmane LY

M. Birama CISSE CM/MS

Dr. Fanta SANGHO DPM Secrétariat

Meme SIDIBE Oumou SANGARE Secrétaire MS

Melle Djénéba COULIBALY Secrétaire MS

Melle Niagalé COULIBALY Secrétaire MS

## Annexe 4 : Plan d'Actions de la Recherche pour la Santé au Mali 2011-2013

Objectifs	Activités	2011	2012	2013	Budget en millier de FCFA	IOV	Sources de vérification	Responsables
1. Assurer la coordination de la recherche pour la santé	1.2 Créer la maison de la recherche	X	X		2 000 000		Le PV de réception	MS
	1.3 Créer le comité de coordination de la recherche pour la santé (CCRS)	X						MS
	1.4 Rendre opérationnel le CCRS	X			PM			MS
	1.5 Appuyer le fonctionnement des comités d'éthique	X	X	X	PM			MS
	1.6 Créer les comités régionales d'éthique	X	X		258 000			CNESS
	1.7 Relire les textes de création de la DPM pour prendre en compte l'étude des dossiers des essais cliniques	X			PM			MS
	1.8 Relire les textes de création de la DNS pour prendre en compte les activités de recherche pour la santé	X			PM			MS
2. Renforcer les ressources humaines	2.1 Organiser des ateliers pour le renforcement des comités d'éthique		X	X	PM			CNESS
	2.2 Assurer les formations qualifiantes de courte durée	X	X	X	PM			MS
	2.3 Assurer les formations diplômantes de longue durée	X	X	X	PM			MS
	2.4 Créer une école de santé publique à la FMPOS		X	X	PM			FMPOS
	2.5 Assurer une gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences		X	X	PM			DRH
3. Améliorer la mobilisation des ressources financières en faveur de la recherche pour la santé	3.1 Organiser une table ronde des PTF de la recherche pour la santé	X			PM			MS
	3.2 Faire le plaidoyer pour amener l'Etat à allouer 2% du budget de la santé à la recherche	X	X		5 000			CCRS
	3.3 Faire le plaidoyer auprès des partenaires pour les amener à allouer 5% des budgets des projets de santé à la recherche	X	X		80 000			CCRS
	3.4 Mobiliser auprès des organismes des fonds pour la recherche	X	X	X	10 000			CCRS
4. Renforcer les infrastructures et les équipements	4.1 Construire de nouvelles infrastructures		X	X	2 500 000			MS
	4.2 Mettre à niveau des laboratoires existants		X	X	PM			MS
	4.3 Equiper les districts sanitaires en matériels informatiques	X	X	X	PM			MS
5. Promouvoir le réseautage et le parrainage	5.1 Institutionnaliser les rencontres scientifiques	X	X	X	PM			Toutes les structures
	5.2 Equiper les institutions en internet/intranet/site web		X	X	PM			MS
	5.3 Mettre les institutions de recherche en réseau	X	X	X	PM			MS
	5.4 Assurer le parrainage des jeunes chercheurs	X	X	X	PM			CCRS
6. Promouvoir la gestion et l'utilisation des résultats de la recherche	<b>6.1 Institutionnaliser les journées de recherche pour la santé</b>	X	X	X	750 000			MS
	6.2. Créer et alimenter une banque de données relative à la recherche pour la santé	X	X	X	10 000			CPS
	6.3. Faire le plaidoyer en faveur de l'utilisation des résultats de la recherche par les décideurs, les collectivités et autres utilisateurs	X	X	X	7 000			CCRS
	6.4. Mettre en place des réseaux de chercheurs, de décideurs et d'utilisateurs		X		500			MS
	6.5. Promouvoir les publications dans les revues médicales, pharmaceutiques et journaux d'information générale	X	X	X	PM			CCRS
	6.6. Promouvoir le métier de journaliste scientifique	X	X		2 000			CCRS
	6.7. Promouvoir la participation des chercheurs aux rencontres scientifiques	X	X	X	18 000			MS
	6.8. Soutenir les revues médicales et scientifiques	X	X	X	6 000			MS

Objectifs	Activités	2011	2012	2013	Budget en millier de FCFA	IOV	Sources de vérification	Responsables
	6.9. Développer le système de téléconférence/vidéoconférence	X	X	X	300 000			MS
7. Assurer le suivi et l'évaluation des activités de la recherche	7.1 Organiser les évaluations techniques et scientifiques des structures de recherche	X	X	X	PM			MS
	7.2 Faire auditer (interne externe) les activités de recherche	X	X	X	PM			MESRS
	7.3 Assurer le suivi du plan de renforcement du système national de recherche pour la santé	X	X	X	PM			CCRS
	7.4 Engager les laboratoires de recherche dans une démarche qualité	X	X	X	PM			MS
<b>Total</b>					<b>59 465 000</b>			

## Annexe 5 : Projet de décret portant création du Comité de Coordination de la Recherche en santé

Primature

-----  
Secrétariat général du gouvernement  
-----

République du Mali

Un peuple – Un but – Une foi  
-----

Décret n° \_\_\_\_/ PM du \_\_\_\_\_ 2011

Portant création, organisation et modalité de fonctionnement du Comité de coordination de la recherche pour la santé

Le Premier ministre,

Vu, la Constitution ;

Vu la loi n° 02-049 du 22 juillet 2002 portant loi d'orientation ;

Vu la loi n° 02-050 du 22 juillet 2002 portant loi hospitalière ;

Vu le décret n° 02-314 / P-RM du 04 juin 2002 fixant les détails des compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales des niveaux Commune et Cercle en matière de santé ;

Vu le décret n° \_\_\_\_/ P-RM du \_\_\_\_\_ portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° \_\_\_\_/ P-RM du \_\_\_\_\_ fixant les attributions spécifiques des membres du gouvernement ;

Vu la Déclaration d'Alger du 28 juin 2008 sur la recherche pour la santé dans la région africaine de l'Organisation mondiale de la santé ;

Vu les engagements pris au forum ministériel mondial sur la recherche pour la santé en novembre 2008 à Bamako ;

Vu la politique nationale de recherche pour la santé adoptée en conseil des ministres le \_\_\_\_ 2011 ;

Décrète

### Chapitre 1 : De la création et des missions

Article 1<sup>er</sup> : Il est créé, auprès du ministre de la santé, un organe consultatif dénommé Comité de coordination de la recherche pour la santé (Ccrs).

Article 2 : Le Comité de coordination de la recherche pour la santé **est un comité multisectoriel et pluridisciplinaire** ayant pour mission d'assister le ministre chargé de la santé dans l'élaboration, la coordination, l'orientation, le suivi **et le contrôle** de la mise en œuvre de la politique nationale de recherche pour la santé.

A cet effet, il est chargé de planifier, organiser et animer les activités suivantes pour atteindre les objectifs, stratégies et programmes subséquents :

- la déconcentration et la décentralisation des activités de recherche pour la santé;
- la focalisation des activités de recherche sur les priorités nationales ;
- la mise en place d'une banque de données de recherche ;
- la diffusion des résultats définitifs de la recherche;
- l'impulsion de l'opérationnalisation des résultats probants de la recherche ;
- l'innovation pour la santé ;
- le suivi de la mobilisation, pour la recherche pour la santé et le renforcement des capacités dans ce domaine, des 2% du budget du ministère de la santé et des 5% des ressources de l'aide extérieure destinées aux projets et programmes de santé ;
- le suivi de la mobilisation des ;
- le plaidoyer pour la mobilisation de ressources diverses ;
- le renforcement des capacités de recherche pour la santé ;
- la participation de la diaspora intellectuelle, scientifique et technique dans les activités ;
- la promotion du partenariat au bénéfice de la recherche pour la santé;
- la mise en place d'un système performant de suivi et d'évaluation de la politique nationale de la recherche pour la santé;
- le plaidoyer pour la construction de la maison de la recherche pour la santé.

### Chapitre 2 : De la composition du Comité

Article 3 : Le comité de coordination de la recherche pour la santé est composé comme suit :

Président :

- Ministre de la santé ou son représentant ;

Membres : Les représentants des ministères chargés de (**ordre de préséance du gouvernement** ?) :

- l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (vice président+ une autre personne) ;
- l'économie et finance ;
- la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille ;
- développement social et de la solidarité ;
- l'élevage et de la pêche ;
- l'eau et énergie ;
- l'environnement ;
- l'agriculture ; (**deux personnes dont une du Comité national de recherche agricole**) ;
- l'administration territoriale et des collectivités.

Membres : Les représentants des organismes suivants :

- le Comité national d'éthique pour la santé et les sciences de la vie ;
- l'Inspection de la santé ;
- les Ordres professionnels de la santé ;
- les établissements publics intervenant dans le secteur santé ;
- Partenaires techniques et financiers ;
- Associations signataires d'accord-cadre avec le l'Etat et actives dans le développement sanitaire ;
- Association des Maires du Mali ;
- deux personnalités de la communauté scientifique du secteur santé ;
- Utilisateurs / usagers ;

Article 4 : la liste nominative des membres du comité de coordination pour la recherche est fixée par un arrêté du ministre chargé de la santé.

### **Chapitre 3 : De l'organisation et du fonctionnement**

Article 5 : Le comité de coordination de la recherche se réunit en session ordinaire une fois par semestre sur convocation de son président.

Il peut se réunir en session extraordinaire chaque fois que de besoin.

Article 6 : les organes du CCRS sont :

- le secrétariat permanent ;
- les commissions de travail.

Article 7 : Le président du comité de coordination de la recherche peut faire appel à toute personne, physique ou morale, en raison de ses compétences.

#### **Section 1 : Du Secrétariat permanent**

Article 8 : Le secrétariat du Comité est assuré par le Secrétariat permanent.

Article 9 : Sous l'autorité du Ministre chargé de la santé, le Secrétaire permanent est chargé de planifier, organiser et coordonner les activités suivantes :

- les réunions du Comité ;
- la présentation des conclusions et recommandations des commissions de travail ;
- la mise en œuvre des recommandations et décisions du Comité ;
- la coordination sur le plan administratif des activités du Comité.
- l'établissement, au début de chaque année, du programme d'activités ;
- la rédaction, à la fin de chaque année, d'un rapport de synthèse des activités du Comité. Ce rapport mentionne notamment :
  - o les activités de recherche développées ;
  - o les résultats des recherches terminées ;
  - o les résultats publiés et disséminés aux utilisateurs potentiels ;
  - o les difficultés de mise en œuvre de la recherche et des activités subséquentes ;
  - o le bilan financier (ressources mobilisées, ressources employées) ;
  - o les propositions d'opérationnalisation / utilisation des résultats probants de la recherche.

Article 10 : Le Secrétariat permanent du Comité est dirigé par un Secrétaire permanent nommé par décret du Premier ministre sur proposition du Ministre de chargé de la santé.

Le Secrétaire permanent a rang de chef d'un service central.

Article 11 : Le Secrétaire permanent est assisté, et secondé d'un secrétaire permanent adjoint qui le remplace de plein droit en cas de vacance, d'absence ou d'empêchement.

Le Secrétaire permanent adjoint a rang de directeur adjoint de service central.

Article 12 : Le secrétariat du comité de coordination de la recherche pour la santé comprend, en outre :

- un chargé de suivi / évaluation ;
- un informaticien ;
- un comptable gestionnaire ;
- deux comptables ;
- un secrétaire ;
- deux chauffeurs ;
- un planton.

Article 13 : Le chargé de suivi / évaluation, l'informaticien, le comptable gestionnaire, le secrétaire, les deux comptables, les deux chauffeurs et le planton sont nommés par décision du Ministre chargé de la santé.

## **Section 2 : Des commissions de travail**

Article 14 : Le comité de coordination de la recherche pour la santé comprend les commissions de travail ci-après :

- la commission scientifique et technique ;
- la commission des finances.

### **Sous-section 1 : De la Commission scientifique et technique**

Article 15 : La Commission scientifique est chargée de donner son avis et des recommandations :

- pour le choix des priorités nationales en matière de recherche pour la santé ;
- sur les résultats des recherches effectuées ;
- pour l'innovation pour la santé ;
- pour le suivi du développement des projets de recherche financés ;
- la diffusion des résultats définitifs de la recherche ;
- sur l'opérationnalisation des résultats probants ;
- pour la déconcentration / décentralisation des activités de recherche pour la santé
- la mise en place d'une banque de données de recherche ;
- des orientations pour la mobilisation des chercheurs de la diaspora.
- le renforcement des capacités de recherche pour la santé ;

Article 16 : La Commission scientifique et technique du Comité est composé ainsi qu'il suit :

Président : Le représentant du Ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

Membres :

- le Directeur des ressources humaines du secteur santé ou son représentant ;
- le Directeur de la Cellule de planification et de statistique du secteur social ?
- Dix (**10**) personnalités scientifiques de haut niveau, nationaux ou étrangers, désignées par le ministre de la santé et les partenaires techniques et financiers

Article 17 : Les Directeurs généraux des services personnalisés, les Directeurs des services centraux et services rattachés au secrétariat général participent aux sessions avec voix consultatives selon l'intérêt du sujet à traiter.

### **Sous-section 2 : De la Commission des finances**

Article 18 : La Commission des finances est chargée des activités suivantes :

- examen des incidences financières des propositions et recommandations de la Commission scientifique et technique ;
- proposition d'avis sur les budgets, les plans de financement proposés, les rapports d'audit financier ;
- suivi de la mobilisation des ressources en faveur de la recherche pour la santé ;
- établissement du budget du Comité et des recommandations de la Commission technique et scientifique ;
- mobilisation des 2% du budget du ministère de la santé et des 5% des ressources des l'aide extérieure pour le financement de la recherche et du renforcement des capacités dans le domaine ;
- emploi des ressources mobilisées pour le développement de la recherche pour la santé ;
- plaidoyer pour la mobilisation de ressources diverses ;
- plaidoyer pour la construction de la maison de la recherche.

Article 19 : La Commission des finances est composée comme suit :

Président : Le représentant du ministre chargé de l'économie et des finances ;

Membres :

- le Directeur général du budget ;
- le Directeur des finances et du matériel du ministère de la santé ;

- le Directeur des finances et du matériel du ministère de la solidarité et des personnes âgées ;
- le Directeur des finances et du matériel du ministère de la femme, de la famille et de l'enfant ;
- les représentants des partenaires techniques et financiers.

Article 20 : Les agents comptables des services personnalisés, les comptables des services centraux et services rattachés au secrétariat général participent aux sessions de la Commission des finances avec voix consultatives.

### **Section 3 : Des comités régionaux de coordination de la recherche pour la santé**

Article 21 : Il est créé dans chaque région et dans le District de Bamako un comité régional de coordination de la recherche pour la santé.

Article 22 : Le comité régional de coordination de la recherche pour la santé a pour mission

- sélectionner les propositions de recherche pour financement ;
- suivre la mise en application des protocoles de recherche acceptés.

Article 23 : Les comités régionaux de coordination de la recherche pour la santé sont composés comme suit :

- Président : Le gouverneur de région ;
- Membres :

-

### **Chapitre 2 : Des dispositions finales**

Article 21 : Les activités du Comité de coordination de la recherche pour la santé sont prises en charge sur le budget du ministère de la santé consacré à la recherche.

Article 22 : **Un arrêté du ministre chargé de la santé** fixe, en tant que de besoin, le détail de l'organisation et des modalités de fonctionnement du Comité de coordination de la recherche pour la santé.

Article 23 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Article 24 : Les ministres chargés de la santé, de l'économie et des finances, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille, du développement social, de la solidarité et des personnes âgées, de l'élevage et de la pêche, de l'eau et énergie, de l'environnement, de l'agriculture et de l'administration territoriale et des collectivités sont chargés, chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le \_\_\_\_\_ 2011

Le Premier ministre,

Mme Cissé Mariam Khaidama Sidibé